

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, tous mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRIONS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAPITTE, rue C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publication.

BOURSE DE PARIS DU 3 DÉCEMBRE

Table of market prices for various commodities and currencies, including gold, silver, and foreign exchange rates.

Table of market prices for government bonds (Bourse de Paris) for December 3rd.

Table of market prices for various services and goods (Service particulier) for December 3rd.

DEPECHE COMMERCIALES: New-York, 3 décembre. Change sur Londres, 4.81 00; change sur Paris, 5.20 00, 100 25.

DEPECHE COMMERCIALES: Havre, 3 décembre. Ventes 400 b. Marché calme. Liverpool, 3 décembre. Ventes 6,000 b. Marché inchangé.

ROUBAIX, le 3 DÉCEMBRE 1873

Bulletin du jour

Le Sénat a nommé hier, avant sa séance, les présidents et secrétaires de ses bureaux. Les forces des droites et des gauches se sont balancées.

A la Chambre, on a abordé la discussion du budget des recettes, dont les deux premiers articles ont été votés.

aventureuse, elle l'est moins quand on a toutes les pièces du procès sous les yeux.

Le Président de la République française et l'ambassadeur de l'Autriche Hongrie.

Le nouvel ambassadeur d'Autriche à Paris, M. le baron de Beust, présentant aujourd'hui au Président de la République ses lettres de créance a dit: « Monsieur le Président,

« L'Empereur et roi, mon auguste maître, ayant daigné me nommer son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la République française, j'ai l'honneur de remettre à V. E., les lettres qui m'accréditent auprès d'elle.

La Loterie de l'Exposition.

On croit que le tirage des lots commencera très-probablement le jeudi 26 décembre et il y a, paraît-il, environ 40,000 lots.

On a fait des expériences fort curieuses sur le tirage des numéros. Il en résulte que cinquante numéros seulement peuvent être tirés à l'heure.

LETTRES DE PARIS

Lorsque la presse conservatrice dit aux hommes qui nous gouvernent: « Prenez garde! les idées démagogiques ne sont pas en faveur en Europe! » elle constate un fait et accompagne sa constatation d'un avertissement désintéressé!

Quand cette presse dit aux républicains français: « Séparez votre cause de celle des républicains cosmopolites, car ces derniers sont les ennemis naturels des empereurs, des rois, de leurs ministres et spécialement du prince Bismark qui déjà ne nous aime guère! » elle parle, hélas, comme parlerait M. de la Palisse en personne.

« désigne la patrie française aux soupçons des royautés étrangères! » Hélas! non, les soupçons existent d'avance; les conservateurs demandent seulement qu'on ne s'applique pas à les aggraver, à les justifier.

Après tout, s'ils avertissent, s'ils conseillent; — comme c'est leur droit — du moins ils ne menacent pas; ils ne se servent point de la crainte de l'étranger pour peser sur les choix du suffrage universel.

« Les hommes et les journaux qui aujourd'hui acroissent ces soupçons de manque de patriotisme, sont les mêmes qui se sont fait élire, le 14 octobre, sous le patronage prussien et qui maintenant gouvernent par la grâce du nom de M. de Bismark, invoqué à propos.

Il paraît qu'on ne trouve pas facilement des candidats contre l'honorable comte de Muq; car c'est encore le docteur le Maquet que les radicaux de Pontivy représentent contre lui.

DE SAINT-CHERON.

Paris, 2 décembre 1873. Le gouvernement est fort embarrassé. Les feuilles radicales ne lui laissent pas un instant de répit et élèvent la dénonciation à la hauteur d'une institution.

On assure que le ministre du commerce va demander aux chambres l'autorisation de décréter encore une centaine de croix de la Légion d'Honneur à certains exposants qui sont devenus le cauchemar de ce pauvre M. Teisserenc de Bort.

CHAMBRE DES DEPUTES

La séance est ouverte à 2 h. 45. A l'occasion du procès-verbal, M. Farcy maintient que le Duguesne a coûté un million de plus que le chiffre indiqué par le commissaire.

SÉNAT

La séance est ouverte à 3 h. 25. M. Cochery dépose le budget des dépenses. Le Sénat procède à la première lecture du projet de loi concernant les chemins de fer d'intérêt local.

Qu'on attende le 5 janvier, et si les députés sénatoriaux ne font pas leur devoir de conservateurs, le Conseil d'Etat se dissout et livré entièrement aux gaudes.

« J'appelle votre attention sur le discours prononcé, hier, par M. Louis Blanc, au banquet des ouvriers lithographes, et qui n'est, d'un bout à l'autre, que le réhabilitation du socialisme tel que le pratiquait 1848.

« Oui, et il y faudrait un homme de son. DE SAINT-CHERON. (Autre correspondance) Paris, 2 décembre 1873.

CHAMBRE DES DEPUTES

La séance est ouverte à 2 h. 45. A l'occasion du procès-verbal, M. Farcy maintient que le Duguesne a coûté un million de plus que le chiffre indiqué par le commissaire.

SÉNAT

La séance est ouverte à 3 h. 25. M. Cochery dépose le budget des dépenses. Le Sénat procède à la première lecture du projet de loi concernant les chemins de fer d'intérêt local.

CHAMBRE DES DEPUTES

La séance est ouverte à 2 h. 45. A l'occasion du procès-verbal, M. Farcy maintient que le Duguesne a coûté un million de plus que le chiffre indiqué par le commissaire.

SÉNAT

La séance est ouverte à 3 h. 25. M. Cochery dépose le budget des dépenses. Le Sénat procède à la première lecture du projet de loi concernant les chemins de fer d'intérêt local.

CHAMBRE DES DEPUTES

La séance est ouverte à 2 h. 45. A l'occasion du procès-verbal, M. Farcy maintient que le Duguesne a coûté un million de plus que le chiffre indiqué par le commissaire.

Sur l'article 2 (dégrèvement des chicorées), M. Wilson présente une rectification dégageant aussi les denrées similaires.

M. Lelièvre demande que l'on fasse un inventaire en vue de dégrever la chicorée se trouvant dans les magasins au moment de la mise en vigueur de la loi nouvelle.

« Les militaires des classes 1873 et 1876 sont invités à se rendre à la gendarmerie pour y retirer leurs pièces (livrets et certificats) qui y sont déposés.

ROUBAIX-TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici comment se sont répartis les votes des électeurs du canton de Lannoy, lors des élections du 24 novembre pour la nomination d'un conseiller général:

Annappes. — Inscrits, 540; votants, 275; M. Bouchery, 265. — Anstaing. — Inscrits, 149; votants, 103; M. Bouchery, 105; nul, 1. — Ancoq. — Inscrits, 480; votants, 303; M. Bouchery, 290. — Baisieux. — Inscrits, 498; votants, 334; M. Bouchery 324; nuls, 3. — Chérenq. — Inscrits, 419; votants, 311; M. Bouchery, 301. — Forest. — Inscrits, 215; votants, 167; M. Bouchery, 158; nuls, 18. — Gruson. — Inscrits, 419; votants, 99; M. Bouchery, 94; nul, 1. — Hem. — Inscrits, 484; votants, 327; M. Bouchery, 302. — Lannoy. — Inscrits, 322; votants, 237; M. Bouchery, 224; nuls, 2. — Leers. — Inscrits, 344; votants, 239; M. Bouchery, 223; nuls, 3. — Lys-lez-Lannoy. — Inscrits, 310; votants, 214; M. Bouchery, 196; nuls, 3. — Salliy-lez-Lannoy. — Inscrits, 476; votants, 162; M. Bouchery, 158; nuls, 3. — Toufflers. — Inscrits, 176; votants, 148; M. Bouchery, 134. — Tressin. — Inscrits, 124; votants, 109; M. Bouchery, 93; nul, 1. — Willems. — Inscrits, 486; votants, 387; M. Bouchery, 361; nuls, 4. — Fiers. — Inscrits, 664; votants 340; M. Bouchery, 330.

RECAPITULATION

Inscrits, 5,485; votants, 3,745; M. Bouchery, 3,247; nuls, 33.

RECAPITULATION

Par décret du président de la République, en date du 30 novembre, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, M. Paul Cauvain, de Lille, auditeur au Conseil d'Etat, a été nommé secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Oise, en remplacement de M. Saint-Paul, décédé.

RECAPITULATION

M. Vermès, maire de Bas-Warnéton, suspendu pour huit jours par arrêté préfectoral, comme on l'a vu, a été réintégré hier, délégué sénatorial par huit voix sur dix. On se rappelle que M. Vermès avait fait procéder à l'élection le samedi au lieu du dimanche, ce qui a entraîné sa suspension et la nullité de l'élection.

« Quoi qu'il en soit, dans le Nord, la chicorée rend d'inestimables services.

« La classe pauvre, et même la classe moyenne, ne sont pas exigeantes. Le café au lait constitue pour elles un aliment nécessaire et universellement apprécié.

« Le comité des houillères du Nord et du Pas-de-Calais, s'est réuni la semaine dernière, pour s'occuper des moyens de parer à l'insuffisance du matériel de la Compagnie du Nord.

RECAPITULATION

M. le général Blot, commandant la 34e division d'infanterie, est nommé au commandement de la 2e division d'infanterie (1er corps d'armée) et des subdivisions de région d'Arras, de Béthune, de Saint-Omer et de Dunkerque, en remplacement de M. le général Véron, de Bellecour, mis en disponibilité sur sa demande.

RECAPITULATION

Le directeur général des contributions directes vient d'adresser à ses agents des instructions pour obvier à certaines taxations irrégulières qui avaient été appliquées dans ces derniers temps aux cercles, sociétés et lieux de réunion.

RECAPITULATION

Aux termes de ces instructions, il est conforme à la loi de calculer la taxe des cercles sur le prix d'abonnement fixé par les statuts, sans qu'il y ait lieu d'en rechercher la destination et l'emploi, mais c'est à tort que quelques agents ont cru pouvoir inférer de cet arrêté que l'impôt devait, dans tous cas, être ajouté aux cotisations.

RECAPITULATION

Lorsque l'impôt est payé en dehors du prix d'abonnement statutaire, il est indépendant de cet abonnement, et ne doit évidemment pas être compté dans les bases de la taxe, car il ne saurait être admissible que l'impôt lui-même fut l'objet d'une taxe.

RECAPITULATION

Hier, à Lille et dans d'autres villes, des services funèbres ont été célébrés pour le repos de l'âme des zouaves pontificaux morts pour la défense du Saint-Siège et de la France.